



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le **11 avril 2023, à 19 heures, dans la salle attenante au presbytère de l'église Sainte-Scholastique, au 10145, rue Saint-Vincent, secteur de Sainte-Scholastique**, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Propriété située au 11450, rue De Duquesne, secteur du Domaine-Vert Nord (2023-015) :

Afin de régulariser l'implantation d'une remise résidentielle de type isolé ayant une distance de 0,6 mètre avec la ligne de terrain avant secondaire, alors que le règlement exige une distance minimale de 5 mètres entre une ligne de terrain avant secondaire et l'implantation d'un bâtiment accessoire.

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

Donné à Mirabel, ce 24 mars 2023

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate